



Des actions de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine

Afin de préserver le patrimoine vizillois, la Ville de Vizille, l'Association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois et l'Association des Amis de l'Orgue accordent un intérêt particulier à l'orgue installé dans l'église Sainte-Marie et au Prieuré situé dans l'enceinte du cimetière.

Dans la perspective de poursuivre les projets de restauration de l'Orgue et du Prieuré, des souscriptions en lien avec la Fondation du Patrimoine ont été mises en place ces dernières années. En complément des moyens financiers mis en œuvre par la Commune, le Département, la Région et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ces campagnes de souscription permettent aux personnes qui le souhaitent d'apporter leur contribution à la remise en état de ces deux symboles de notre patrimoine, classé monument historique en ce qui concerne le Prieuré.

Église prieurale Notre-Dame de Vizille, monument classé



Le Prieuré, tel qu'il était 1865 (Photo Institut Catholique de Paris)

L'église prieurale Notre-Dame de Vizille, construite au 12^{ème} siècle, était partie intégrante d'un prieuré qui se trouvait sur le chemin reliant l'Italie, sur l'ancienne route menant de Grenoble à Vizille, étape importante pour les voyageurs. Elle est située au nord-est de Vizille, au centre du cimetière et domine la ville et les vallées.

Il ne subsiste de cet ensemble qu'une chapelle construite en partie dans l'ancienne vaste église prieurale dont le portail roman fut conservé. Elle est, avec les vestiges de l'ancien Château du Roi, résidence des Dauphins, le plus ancien édifice vizillois.

Cet édifice est une dépendance de l'Abbaye de Cluny qui rayonna dans toute l'Europe. Son portail comporte un tympan remarquable de type provençal, unique, sculpté en albâtre de Notre-Dame de Mésage. Cette pierre fut également utilisée dans l'Abbaye de Brou à Bourg-en-Bresse, pour le tombeau de Lesdiguières, aux Invalides pour le tombeau de Napoléon et en la cathédrale de Saint-Denis, entre autres...

L'église prieurale est également partie intégrante des parcours patrimoniaux mis en place par l'Association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois et la commune, notamment, celui du Vizille ancien. L'association, créée en 1992 pour alerter de son état, met régulièrement en valeur ce site, grâce à ses recherches, dans ses éditions et par ses animations.

Le premier classement aux monuments historiques, concernant le portail roman, est daté du 1^{er} mars 1906. Un second classement a été défini le 27 décembre 1996, prenant en compte le bâtiment subsistant et les alentours, dont une partie du cimetière. Deux chapiteaux ont également été classés respectivement le 10 septembre 1911, puis le 4 décembre 1914 et sont conservés au Musée de la Révolution à Vizille. Le bâtiment présente actuellement un état de péril imminent, les intempéries et les infiltrations l'ayant fortement dégradé et ce malgré plusieurs interventions de protection réalisées, la dernière datant de 1993.



Les sculptures du tympan du Prieuré ont été réalisées avec l'albâtre provenant de Saint-Pierre-De-Mésage.

La phase de consolidation d'urgence votée par le conseil municipal garantit la consolidation de l'édifice. Il s'agit de mesures de protection qui vont se concentrer sur des reprises de maçonnerie, de rocaillage (revêtement qui imite les rochers), de consolidation de la charpente par moisage (mise en place d'une poutre en béton armée) et remplacements ponctuels de chevrons et de lauzes. Puis avec la mise en place ou révision de cintres sous les arches et les ouvertures, d'un contrôle des circulations d'eaux pluviales et souterraines, le renforcement et le renouvellement d'étais et l'étagage du linteau sculpté malheureusement fissuré. La protection des sculptures en albâtre du tympan et des chapiteaux est également nécessaire, ceux-ci subissant les intempéries. Cette phase sera suivie par un nouvel architecte, le titulaire du dossier ayant cessé son activité.

Pour pouvoir résister au temps, cet édifice doit retrouver une fonction et une vie, afin d'éviter des consolidations régulières coûteuses. Cela concernera la seconde partie du projet, celle de la restauration de l'église prieurale sur laquelle une réflexion a été engagée et doit être poursuivie avec le nouvel architecte. La restauration sera associée à un travail de mise en valeur des abords de l'édifice et donc du cimetière, en association avec le projet de désimperméabilisation et de végétalisation.

Le montant des dons pour la première phase de consolidation de l'église prieurale est pour le moment de 11 698€ avec 35 donateurs. Ces participations contribuent à une juste reconnaissance de la valeur de ce monument historique trop longtemps oublié. Les élus ont choisi de faire adhérer la commune, en 2023, à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, afin de pouvoir valoriser plus largement cet édifice classé, l'intégrer dans des parcours tels que les chemins de Cluny, et sur le site Clunypédia.



L'orgue de Vizille en cours de restauration



Le buffet de l'orgue a été réinstallé dans l'église Sainte Marie en 2021.

Comme pour l'église du Prieuré de Vizille, une souscription est en cours pour permettre à chacun d'apporter sa contribution financière à ce projet de grande envergure.

Daniel Blanc-Gonnet, membre actif de l'association des Amis de l'orgue fut l'un des premiers à lancer un projet de restauration. Ce passionné et défenseur du patrimoine vizillois est aussi organiste amateur. L'instrument le fascine tant il en connaît l'histoire sur le bout des doigts. Au sujet de l'instrument, il précise « *les tuyaux originaux de la façade*

avaient été montés en chanoine, c'est-à-dire qu'ils servaient seulement de décoration et ne fonctionnaient pas. L'objet de l'association qui s'est créée a été de faire réentendre l'orgue à Vizille. Quand il a été démonté, cela faisait plus de trente ans qu'il ne fonctionnait plus ! D'après certains témoins, seuls quelques jeux étaient encore en état ».

Aujourd'hui, le dossier avance. Des études techniques ont été réalisées au niveau de la tribune et des sols pour s'assurer que l'orgue restauré, plus lourd, pourra retrouver sa place. Entre temps, plusieurs étapes ont été franchies : le démontage de la partie instrumentale de l'orgue en 2018 et celui du buffet en 2019, puis le buffet fut réinstallé en juillet 2021. Une seconde étape est maintenant enclenchée pour la reconstruction de l'instrument ; un appel d'offre a été déposé en décembre 2022. Au moment de la publication de cet article, deux facteurs d'orgue ont répondu à cette offre qui concerne :

- le remplacement de la partie instrumentale obsolète qui a subi les outrages du temps
- la mise en place de la soufflerie et la construction de nouveaux sommiers
- la réalisation des mécaniques des notes et jeux et d'une console
- une nouvelle fabrication de la tuyauterie en bois et en métal.

L'orgue dans un premier temps sera équipé de onze jeux répartis sur deux claviers et un pédalier, tous indépendants. Sept jeux supplémentaires pourront ensuite être rajoutés. Parallèlement, le renforcement de la tribune sera réalisé ainsi que la mise en place d'un nouveau tableau électrique et d'un garde-corps.

L'association des Amis de l'orgue porte ce projet depuis 2013, date de sa création, pour refaire chanter l'orgue. En communiquant sur le projet sur différents supports : articles de presse, site internet, dans des revues, en organisant des concerts au profit de l'orgue (une cinquantaine depuis 10 ans) et en recherchant des financeurs, en le mettant en valeur dans les parcours patrimoniaux et lors des visites guidées, des animations, des lectures théâtralisées, des expositions... elle est un partenaire essentiel de la municipalité pour ce projet.

Dans le cadre de la souscription liée à la Fondation du Patrimoine, les dons récoltés permettront cette reconstruction. Un parrainage des tuyaux sera également organisé. Les montants actuels du coût de cette dernière étape sont actuellement de l'ordre de 40 000€. Le montant des dons déjà recueillis auprès de 168 donateurs est de 201 080€ mais cette somme reste inférieure au total jugé nécessaire pour la restauration complète. Sur le site dédié à sa sauvegarde, la Fondation du patrimoine indique qu'il reste à peu près une année pour se mobiliser.

Informations et souscriptions pour la sauvegarde du Prieuré et la reconstruction de l'orgue de Vizille :

www.amisdelhistoiredupaysvizillois.fr

<https://amisdelorguedevizille.jimdo.com>

La souscription permet aux donateurs de déduire des impôts 66 % du total versé. Pour participer à ce financement via la Fondation du Patrimoine de l'Isère :

- don pour le Prieuré : www.fondation-patrimoine.org (entrer Vizille dans le moteur de recherche)
- don pour l'orgue : www.fondation-patrimoine.org (entrer Vizille dans le moteur de recherche)

Des bons de souscription sont également à disposition auprès des **Amis de l'Histoire du Pays Vizillois - Contact : 06 84 55 06 68**

Site : www.amisdelhistoiredupaysvizillois.fr

La porte de la Poterne



La porte qui, depuis le quartier du château du Roy permet d'accéder à son parc est endommagée. Des devis pour sa remise en état ont été demandés à des artisans spécialisés dans la rénovation du patrimoine ancien.

La ville va prochainement solliciter ses partenaires (Conseil Départemental et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)) pour bénéficier d'un soutien financier.

Une locomotive à La Locomotive

Une locomotive Brissonneau et Lotz ayant circulée entre Vizille et Bourg-d'Oisans jusque dans les années 1960 devrait être cédée à la ville. Elle se trouve actuellement dans un entrepôt de l'ancienne gare de St-Georges-de-Commiers.



Dans le cadre d'un projet patrimonial, cette locomotive pourrait être installée sur des rails à proximité de la salle La Locomotive pour rappeler l'histoire du site qui était un dépôt des VFD et dans lequel on entretenait et abritait les tramways, les trains puis des bus.

Si vous avez conservé des souvenirs de cette époque et de cette locomotive, les membres de l'association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois seraient heureux de recueillir vos témoignages, vos souvenirs, vos documents, pour les partager lors d'événements futurs.

Pour joindre les amis de l'histoire :

Tél. 06 84 55 06 68 - <https://www.amisdelhistoiredupaysvizillois.fr>